

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca Le 04/01/2019

Dénouement du contrôle fiscal

SAHAM Assurance a fait l'objet d'un contrôle fiscal durant l'année 2018 portant sur l'Impôt sur les Sociétés, la Taxe sur la Valeur Ajoutée et l'Impôt sur le Revenu afférents aux années 2016 et 2017.

Ce contrôle a été dénoué le 28 décembre 2018 par la signature d'un protocole d'accord avec la Direction Générale des Impôts pour le règlement définitif et irrévocable d'un montant de 60 015 544,00 DH, soixante millions quinze mille cinq cent quarante-quatre dirhams.

En conséquence, le résultat net annuel, à fin décembre 2018, sera impacté par cette charge fiscale exceptionnelle par rapport au budget communiqué dans la note d'information relative à l'Offre Public d'Achat sur ses actions à l'initiative de SANLAM Emerging markets Ireland, SAHAM Finances, SAHAM Finances Participations et SAHAM Insurance.

Abstraction faite de cet élément non récurrent, SAHAM Assurance maintient les perspectives annoncées dans ladite note d'information.



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

CONTACT PRESSE :
Aicha BENNANI
Directrice Communication & Relations Publiques
SAHAM Finances
aicha.bennani@sahamfinances.com